



BELGIQUE-BELGIE
P.P.
7140 MORLANWELZ 1
6/69683
P.912287

Association de la laïcité
orlanwelz

LE COURRIER LAÏQUE
N°111 janvier 2013

Bonne année

2013



Pour une année 2013
de joie, bonheur mais aussi
de vigilance et engagement

Place Albert 1er, 16a - 7140 Morlanwelz - 064/44.23.26



Ensemble en 2013

Cinéma
des résistances

Atelier
d'art floral

Atelier
d'aquarelles

Cérémonies
laïques

Soirée jazz
Soirée-cabaret

Service
« Accueil-
Ecoute »

Bibliothèque
Documentation

Conférences
Débats

Lundis du Préau

Et d'autres
projets...

Repas philanthropiques

Le président et le Conseil d'administration de la Maison de la Laïcité vous souhaitent une année 2013 pleine de joie, de bonheur et de réussite dans vos projets mais aussi de vigilance et d'engagement pour que justice et liberté ne soient pas que slogans.

Ils vous invitent au drink de l'amitié le samedi 5 janvier à 11 heures dans nos locaux.

Dans ce numéro

Laïque, que restera-t-il de nos valeurs dans 1, 2, 5, 10 ... ans ?	p.4
Jeudi 24 janvier : cinéma des résistances «La couleur des sentiments»	p.7
28 novembre 2012 : La conférence-débat sur Garibaldi fût un succès !	p.9
Jeudis 24 et 31 janvier : atelier d'art floral	p.10
Lundis 14 et 28 janvier : atelier d'aquarelles	p.10
Fête de Noël : une tradition ancestrale et multiculturelle	p.11
Après notre repas du 16 décembre 2012	p.14
21 janvier : Lundis du Préau « Mon voyage en Bolivie »	p.16
L'Union européenne, les églises et nous	p.17
Lundis 7,14 et 28 janvier : cours d'italien	p.18
Violences contre les femmes	p.19
Dimanche 27 janvier : Repas de la Chandeleur	p.20

Contact bureau : Paola Esposito - 064/ 44 23 26

Adresse mail : laicite.mlz@skynet.be

Contact Président Yvan Nicaise : 0478/ 39 27 96

Adresse mail : yvnicaise@voo.be

Site internet : www.morlanwelzlaicite.be

Compte de la Maison de la Laïcité ASBL – Morlanwelz

IBAN n° BE76 0682 1971 1895

Cotisation 2013

La cotisation annuelle est fixée à **10 €** par membre.

Elle comprend le mensuel « Le Courrier Laïque »

Vous pouvez assurer son renouvellement par versement au

compte IBAN n° BE76 0682 1971 1895

de La Maison de la Laïcité ASBL – Morlanwelz

Avec la mention : cotisation 2012

(Mentionner les noms si plusieurs cotisations)

Merci de soutenir la Maison de la Laïcité de Morlanwelz

En devenant membre ou en renouvelant votre cotisation !



Laique, que restera-t-il de nos valeurs dans 1 ..., 2 ..., 5..., 10... ans ?

Nos enfants comprennent-ils l'importance d'une implication dans la vie sociale actuelle ?

Sont-ils conscients de l'importance de défendre leur liberté de vivre comme ils le souhaitent « en âme et conscience » dans l'égalité de leur droit mais aussi de leur devoir ?

Pensez-vous, par notre implication actuelle, protéger nos enfants de la montée des extrémismes, des xénophobies, des communautarismes ?

Quelle est notre responsabilité dans la transmission des valeurs humaines, du devoir d'implication dans la vie sociétale, afin de préserver la liberté, l'égalité, la solidarité par des actions individuelles et collectives ?

Nos enfants devront-ils dans 1, 2, 5, 10 ... ans se soumettre à une croyance divine et adopter un mode de pensée imposé ?

Nos enfants devront-ils dans 1, 2, 5, 10 ... ans perdre leur liberté de pensée, d'expression et de « vivre comme ils le souhaitent » en devant se soumettre à une croyance divine, à des dogmes religieux d'un autre temps ?

Nos enfants, à force de vivre dans la recherche du plaisir immédiat, dans le « je veux tout et tout de suite », dans un univers plus proche du virtuel que de la réalité, univers de plus en plus normatif, auront-ils la force de se révolter lorsque leur « bulle » les étouffera ?

Dans une société de plus en plus « segmentée », où le contact intergénérationnel ne semble plus avoir sa place, comment le présent peut-il se construire sans le regard vers le passé ?

Se trouve-t-il encore des lieux où les générations se rencontrent, s'écoutent et dialoguent ?

Combien de fois nous sommes-nous posé à l'un ou l'autre ces questions, seul ou entre nous, en parlant du futur, du présent mais aussi du passé ?

Regrets, inquiétude ou réflexion ?

Il fût un temps, pas très lointain, où les grands-parents, les parents, les adolescents, les enfants avaient des lieux de rencontre, d'échange, de convivialité, de partage ou d'affrontement.

Ils s'appelaient coin du feu, dîner de famille, maison du Peuple, cercle catholique, voisinage ... où la parole circulait ou la transmission était présente.

Pas toujours acceptée, mais intégrée dans les relations familiales et sociales : dans notre histoire de vie.

Et quel qu'en ait été le contenu, il en restait toujours quelque chose : une émotion, une réflexion, une réaction, donc une évaluation par la personne, positive ou non.

Les générations étaient donc complémentaires plutôt que juxtaposées, segmentées, alors qu'actuellement, l'échange et le dialogue manquent cruellement.

L'écran remplace le regard de l'autre, des signes conventionnels se substituent aux émotions, la proximité relationnelle n'est plus de notre temps.

Chacun vit la grande majorité de ses activités « dans son coin », ne se ménage plus un temps suffisant pour partager son vécu.

Le passé et le présent n'ont plus de liens.

Comment le futur peut-il alors se construire ?

Une maison de la laïcité n'est ni une église, ni une mosquée, ni une synagogue, ni un temple, ni une école, ni une maison de quartier, ni une permanence politique.

Elle se voulait et se veut toujours lieu d'échanges, de réflexions, de dialogues.

L'est-elle suffisamment ?

Est-ce une raison pour ne pas qu'elle reste ou devienne ce lieu où nous, laïques, agirions pour que se recrée cette indispensable communication intergénérationnelle, sans qu'elle devienne, pour nos enfants, un lieu de « donneurs de leçons » ?

Nous souhaitons que notre maison de la Laïcité relève un de ces défis du XXIème siècle : refuser l'individualisme, décroiser les générations, échanger nos expériences, autant celles des jeunes que celles des adultes car l'expérience, et ce que l'on peut en tirer, n'est pas le privilège des seuls adultes.

Mais pour cela, il nous faut construire ensemble des projets rassembleurs, parler de la maison de la laïcité, non pas uniquement de ce qu'elle est, mais de ce qu'elle pourrait devenir si elle répondait à des attentes exprimées ou non à ce jour.

Beaucoup d'enfants, d'adolescents ou d'adultes, ne conservent de la laïcité que la souvenir d'une fête de quelques heures lors du passage à l'adolescence, - la fête de la jeunesse laïque - et, sur le plan scolaire, du cours de morale.

Notre maison et les valeurs que nous prônons leur sont, pour la plupart, inconnues.

Elles semblent ne pas faire partie de leur quotidien et pourtant, ce sont elles qui devraient permettre que se développe un monde de bonheur et de justice auxquels ils aspirent certainement.

Peu de personnes souhaitent de ne pas vivre dans un monde de violence, de pauvreté, de soumission, de domination et c'est pourtant ce monde qui malheureusement nous entoure et pourrait être celui de nos lendemains, de leur lendemain.

Ne pas les impliquer maintenant serait un aveu d'impuissance et de fuite devant nos responsabilités de femmes et d'hommes.

Les laisser en dehors des réalités sous prétexte de leur éviter de regarder vers un avenir qui n'est pas celui que nous aurions voulu leur préparer est, et nous pesons nos mots, irresponsable, voire criminel.

Tâche difficile, utopique, ... trop tard pour changer les choses ?

Il n'est jamais trop tard si nous voulons laisser aux générations futures un monde un tant soit peu meilleur.

Si nous pensons que le poids de la culture doit supplanter celui des religions, nous avons un rôle à jouer, mais nous ne pouvons le faire que toutes générations confondues, donc avec les jeunes.

Cela ne peut se faire que par le dialogue, l'éducation, l'entraînement à découvrir ce qui intéresse l'autre, l'effort à consentir pour s'ouvrir à ce qu'il a à me dire.

Cela s'apprend.

Bon travail !

Yvan Nicaise – Dominique Patte

le cinéma des résistances

Jeudi 24 janvier 2013, à 20 heures

LA COULEUR DES SENTIMENTS

un film de Tate Taylor

(Etats-Unis, 2011)

Dans la petite ville de Jackson, Mississippi, durant les années 60, trois femmes que tout devrait opposer vont nouer une incroyable amitié. Elles sont liées par un projet secret qui les met toutes en danger, l'écriture d'un livre qui remet en cause les conventions sociales les plus sensibles de leur époque. De cette alliance improbable va naître une solidarité extraordinaire. À travers leur engagement, chacune va trouver le courage de bouleverser l'ordre établi, et d'affronter tous les habitants de la ville qui refusent le vent du changement...

Basé sur l'intolérance humaine et conté à travers un univers totalement féminin, le réalisateur oppose la stupidité des stigmatisations de l'époque au courage et à l'unité du mouvement de révolte.

On mesure, en voyant ce film situé au début des années '60, le chemin parcouru jusqu'à l'élection de Barack Obama.

"Incroyable hymne d'espoir et de courage démontrant avec humour et émotion qu'un grand changement commence parfois par un murmure" (Fabienne Bradfer-Le Soir).

La photographie est très belle, toute en subtilité.

Oscar 2012 de la meilleure actrice dans un second rôle.

P.A.F. : 4 € (abonnement 5 séances : 16 €)

une boisson est offerte après le débat

Une organisation de la Maison de la Laïcité de Morlanwelz

Avec la collaboration de Hainaut Culture Tourisme de la Province de Hainaut .

La salle est accessible aux personnes à mobilité réduite.

VOITURAGE gratuit pour les habitants de Morlanwelz : inscription deux jours avant la projection au 064/44.23.26.

Informations : Mimie Lemoine 0497/46.34.93 - 064/44.59.40

28 novembre 2012 : La conférence-débat sur Garibaldi fût un succès !



Garibaldi, quel homme étonnant ! Formé à la marine militaire et à l'art de la guérilla, grand voyageur à une époque où les voyages sont loin d'être faciles. Encensé par la population, exécré par la papauté et la royauté, anarchiste, utopiste, anticlérical virulent, luttant pour la liberté et la paix en Europe, le suffrage



universel, la reconnaissance des droits de la femme... Refusant corruption et offrandes, il a côtoyé les rois et les nobles par habileté politique, les républicains par idéal, les prisons d'Italie, le cénacle de France... Il a



levé des légions pour créer une république d'Italie mais s'est retrouvé député en France !

Loin d'avoir achevé le sujet, la conférencière Bernadette Stimart nous a brossé le portrait d'un homme dont le mythe s'est perpétué pendant la guerre 40-45 via les partisans et lors de la construction de l'Europe. De nombreuses personnes membres de l'Association Laïque Belgo-Italienne et de l'Association Vincenzo Bellini sont venues nous rejoindre à la Maison de la Laïcité pour partager ce moment et participer au débat. Ce fût une rencontre très constructive qui j'espère en amènera d'autres.

Dominique Patte

Jeudis 24 et 31 janvier : atelier d'art floral

Cet atelier continue à rassembler un nombre assez important d'amateurs de beaux montages floraux.



Après les réalisations de fêtes, c'est l'hiver qui inspirera les participants à l'atelier d'art floral, dans l'ambiance conviviale qui est de mise dans cette activité.

Rappelons qu'afin de répondre au nombre d'inscrits, deux groupes ont été constitués ; l'un se réunit de 10 à 12 h, l'autre de 13 à 15h.

N'oubliez pas de vous inscrire avant chaque séance à la Maison de la Laïcité : 064/44.23.26.

Dates des prochaines séances : 7 et 21 février.

Marie-Christine Cuchet

Lundis 14 et 28 janvier : atelier d'aquarelles



Les participants à l'atelier d'aquarelles continuent de mettre à profit, deux fois par mois, leur rencontre pour améliorer leur technique.

Ils ont décidé d'organiser une deuxième exposition de leur création. La date du vernissage a été fixée au vendredi 19 avril 2013.

Il est toujours possible de rejoindre les participants actuels.

Rappelons que l'atelier se déroule de 14 à 16h30. La participation reste fixée à 6 € par

séance, papier et café compris et parfois la petite friandise inattendue.

Les dates des prochaines séances : 4 et 25 février.

Anne-Marie André

Fête de Noël : une tradition ancestrale et multiculturelle

Depuis des siècles et bien avant le christianisme, les fêtes païennes et religieuses étaient nombreuses autour de la date du 25 décembre.

Noël, c'est à l'origine la fête du soleil.

De nombreuses civilisations avaient constaté qu'à proximité du 25 décembre, la journée était divisée en deux parties égales : le jour était égal à la nuit et les jours s'allongeaient à partir de ce moment.

C'est le jour du solstice d'hiver et à partir de ce jour, le soleil semble renaître ! Cette année, le solstice d'hiver aura lieu le 22 décembre à 13h03 et la journée, la plus courte de l'année, durera 7h, 52' et 38''.

Noël vient du latin *Natalis* : c'est le jour natal qui représentait l'anniversaire de la naissance du soleil, soleil vaincu et renaissant chaque année.

De nombreuses civilisations ont donc rendu gloire au soleil qui nous donne chaque jour la lumière indispensable à la vie : c'est le dieu soleil.

C'est en 1175 que l'on écrit pour la première fois « Noël ».

Quelques mots des cultes préchrétiens dans le monde antique.

La Perse et le culte de Mithra

Mithra était la divinité perse de la lumière.

Ce culte, venu de Perse, s'est répandu du II au IV^{ème} siècle avant notre ère.

Il présentait de nombreuses similitudes avec les cérémonies et les rites chrétiens actuels : baptême, hostie et repos du dimanche.

Le culte du 25 décembre était présent avant notre ère à Rome : on fêtait, en sacrifiant un taureau, le « Soleil vaincu », la naissance du jeune dieu solaire qui « surgissait d'un rocher ou d'une grotte sous la forme d'un enfant nouveau-né ».

Les Saturnales à l'époque romaine

Autre célébration : celle de Saturne, dieu de semailles et de l'agriculture.

Ces fêtes religieuses romaines étaient célébrées à Rome et dans les provinces romaines du 17 au 24 décembre.

Elles étaient la manifestation de la fête de la liberté (*libertas decembris*) et du monde à l'envers.

Jour de liberté pour les esclaves à Rome qui devenaient les maîtres, ceux-ci obéissant (pour un très court temps...) aux esclaves.

La fête des sigillaires (sceaux ou cachets de terre)

C'était une fête romaine païenne.

A la fin des Saturnales, les Romains avaient l'habitude d'offrir des cadeaux, en particulier aux enfants : anneaux, cachets et menus objets.

Des festins étaient organisés et les maisons étaient décorées de plantes vertes.

Jul : la célébration du solstice scandinave

Au Danemark, Noël se dit Jul qui se prononce Youl.

C'est aussi la célébration du solstice d'hiver qui est à l'origine du nom de Noël qui est une des fêtes les plus importantes dans les pays nordiques.

Faut-il rappeler que plus on va vers le nord, plus les jours sont courts en hiver (et plus les jours sont longs en été, ça va de soi !)

Le temps de Noël pour les juifs

Hanouka, fête des lumières

Les familles juives ne célèbrent pas Noël, mais elles ont également une fête à célébrer en décembre, c'est Hanouka, la fête des lumières. Pendant cette fête, chacun allume une bougie d'un chandelier à huit branches, chaque soir de la semaine. Pendant Hanouka, on s'échange aussi un cadeau par jour pendant huit jours.

Noël pour les musulmans

Le Coran (Sourate III, verset 42/47) affirme que Jésus est né d'une vierge miraculeusement. En effet, Mahomet connaissait la naissance de Jésus par un évangile apocryphe ou par la révélation de Dieu selon une autre interprétation du Coran.

En Europe, certaines familles musulmanes fêtent Noël pour les enfants. Mais, en principe, un musulman ne doit pas célébrer une fête religieuse non-musulmane.

Comment l'église a-t-elle décidé que le 25 décembre serait la date de la naissance de Jésus ?

Pour la religion chrétienne, la fête de Noël n'existait pas : elle était ignorée des chrétiens des trois premiers siècles.

Origine de la date du 25 décembre et de la tradition de la fête de Noël

Jusqu'au début du IV^e siècle, les Eglises d'Orient et d'Occident ne célébraient pas, par un culte spécial, l'anniversaire de la naissance du Christ qui n'était même pas mentionnée.

Les évangélistes ne mentionnent pas le jour de la naissance du Christ et nous n'avons à cet égard aucune autre source.

Pour eux, il n'y avait qu'une fête : Pâques, commémoration de la mort et de la résurrection du Christ, accompagnée du cycle de fêtes qui l'entoure immédiatement.

C'est à partir du II^{ème} siècle que l'Eglise recherche la date de la naissance du Christ, mais il n'existe aucun document probant puisque Rome n'y attachait aucune importance.

C'est vers 330 que l'empereur Constantin, également autorité religieuse suprême, a décidé de faire coïncider la fête païenne du solstice d'hiver et la venue de Jésus, un calcul habile qui a fonctionné... et qui fonctionne toujours.

Mais ce n'est qu'en 353 que le pape Libertus, institua la fête de la naissance de Jésus à Rome.

L'Eglise d'orient, qui jusqu'alors célébrait cette naissance le 6 janvier, jour de l'Epiphanie, adopta alors la date du 25 décembre sur l'initiative de Saint Grégoire de Nazanie.

Le concile d'Agde, en 506, rendit cette fête obligatoire et l'empereur Justinien, en 529, en fit un jour férié.

C'est à partir du V^{ème} siècle que l'on commença à célébrer la messe de minuit.

La fête de Noël se répandit progressivement en Europe puisqu'elle fut célébrée dès le V^{ème} siècle en Irlande, du VII^{ème} siècle en Angleterre et du VIII^{ème} siècle en Allemagne.

Célébrer Noël ? Pourquoi pas !

Comme l'histoire nous le révèle, les Romains, les Perses, les pays scandinaves comme les Germains avaient pris l'habitude de fêter avec éclat la renaissance du soleil.

Cette fête fut « récupérée » par l'église qui estimait que le petit Jésus était aussi le Christ Soleil.

Donc, son jour de naissance ne pouvait être que ... le 25 décembre.

Sans être chrétien, chacun peut donc fêter le Noël solaire le 25 décembre, dont la date précise est le 22 décembre, ... mais le 22 décembre n'est pas un jour férié !

Alors bonne fête de Noël !

Yvan Nicaise



Après notre repas du 16 décembre 2012



Pour la troisième année, nous avons organisé un repas dit « Repas de fêtes » entre les fêtes patronales et les fêtes de fin d'année. Ce repas fut, une fois de plus, un succès de participation.

Le Conseil d'administration, cette équipe de « dévoués-bénévoles », avait consacré de nombreuses heures à préparer puis à servir ce dîner qui, au dire des participants, était de qualité. Nous avons ainsi concilié gastronomie, bonne humeur et amitié.



Ce fût aussi l'occasion de présenter nos activités futures et de signaler que la Maison de la laïcité de Kinshasa, coincée entre les églises évangélistes, pentecôtistes et autres, se porte bien et grandit, marquant ainsi une présence laïque marquée par de nombreuses activités. Ce fût aussi l'occasion de fêter l'anniversaire d'un membre de la maison de la laïcité de Manage qui, régulièrement, participe en famille à nos repas.

Nous avons aussi annoncé que notre prochain repas philanthropique, visant à dégager un bénéfice au profit de la fête de la Jeunesse Laïque du Centre 2013, se déroulera le dimanche 27 janvier prochain.

Rendez-vous est donc pris pour ce repas appelé communément « Repas de la chandeleur » et...vous devinez déjà ce que sera le dessert !

Yvan Nicaise



21 janvier à 14h15 : Lundis du Préau « *Mon voyage en Bolivie* »



Pour la réunion des « Lundis du Préau », de ce mois, nous vous proposons une conférence s'appuyant sur de nombreuses photos sur grand écran intitulée :

« *Mon voyage en Bolivie* » présentée par Jeanine Ma, Préfète retraitée de l'Athénée Provincial du Centre, membre de notre maison de la laïcité.

Diplômée de l'ULB en Histoire, elle part à la découverte du monde chaque fois qu'elle

en a l'occasion. Elle a ainsi parcouru de nombreuses régions du monde, mais c'est de la Bolivie qu'elle nous entretiendra le 21 janvier.

Entrée : 3 € comprenant le goûter et le café en fin de conférence.

Il n'y aura pas de repas organisé précédant cette activité puisqu'un repas sera organisé quelques jours après – le dimanche 28 janvier à 12h30 – au profit de la Fête de la Jeunesse Laïque du Centre 2013.

Entrée : 3 € comprenant le goûter et le café en fin de conférence.



oldbookillustrations.com

La Bolivie : brève présentation



La Bolivie, en forme longue l'État plurinational de Bolivie ou la République de Bolivie jusqu'en 2009, en espagnol Bolivia, est un pays enclavé d'Amérique du Sud entouré par le Brésil, le Paraguay, l'Argentine, le Chili et le Pérou.

Avant la colonisation européenne, le territoire bolivien appartenait à l'Empire Inca, qui était le plus grand État de l'Amérique précolombienne. L'Empire espagnol a conquis la région au XVI^e siècle. Pendant la période coloniale espagnole, la région s'appellait « le Haut-Pérou » ou « Charcas ». Après avoir déclaré son indépendance en

1825, 16 années de guerre s'ensuivent avant la mise en place de la République, du nom de Simón Bolívar.

La Bolivie est une république démocratique, divisée en neuf départements. Sa géographie est variée, comprenant des territoires de la Cordillère des Andes, de l'Altiplano, de l'Amazonie et du Gran Chaco. Le taux de pauvreté est d'environ 60 %. Les principales activités économiques sont l'agriculture, la sylviculture et la pêche, les produits manufacturiers, comme le textile, l'habillement, les métaux raffinés et le pétrole raffiné. La Bolivie est ainsi très riche en métaux comme l'étain, l'argent, ou encore le lithium. "Forte" de sa production de cocaïne, la Bolivie se retrouve pour la 4ème année consécutive sur la liste noire américaine de la lutte anti-drogue.

Source : Wikipedia

L'Union européenne, les églises et nous

Un nouveau livre de Marcel Conrard



L'idée qu'il faille découvrir une "âme" de l'Union en inscrivant - dans les textes et la pratique - un partenariat avec les héritiers des religions de souches européennes est une vieille antienne communautaire. Marcel Conrard nous avait d'ailleurs déjà décrit ces lobbies religieux devenus officiellement "partenaires" des instances sommitales de l'Union.

Le processus de lobbying est consubstantiel, à tous les échelons, de la politique et de la légistique européenne. Et les églises performant à développer présence et relais au coeur-même du processus européen.

Les laïques – dans toutes leurs diversités et déclinaisons – ont historiquement plus de difficultés à investir ces niveaux constants d'influence et de dialogue. Et, cette fois, Marcel Conrard apporte des lumières particulières et documentées sur des épisodes peu connus – voire oubliés – des ébauches et pièges tendus aux laïques. voire parfois de certaines cécités coupables.

Pour avancer et occuper le terrain de l'article 17 du Traité, il faut aux laïques apprendre – toujours et encore – à mieux connaître les stratégies en oeuvre et les traces historiques de certains “dialogues” avortés ou infructueux.

L'auteur

Marcel Conradt est, depuis 2001, assistant parlementaire au Parlement européen. Il se passionne pour l'histoire de sa ville : Liège. Sa période de travail : 1850-1975.

Il est l'auteur de nombreuses publications

“Le Cheval de Troie. Sectes et lobbies religieux à l'assaut de l'Europe” 2007,
“Sectes et (lobbies) partenaires religieux à l'assaut de l'Europe” 2009.

Dans ce cadre, il a été appelé à donner de nombreuses conférences tant en Belgique en France. Nous l'avions invité, le 4 mars 2011, dans notre maison de laïcité pour présenter une conférence sur ce thème, conférence qui rassembla un public nombreux et fort intéressé.

Instituteur de formation (1964), il s'est rapidement orienté vers la prise en charge des enfants handicapés et s'est orienté vers l'enseignement spécialisé. Dès 1981, il travailla auprès de différents ministres toujours dans le domaine du handicap. De 1987 à 1997, il fut désigné comme évaluateur pour la Belgique francophone des programmes européens de la DG V “Districts, Helios et Horizon” avec les personnes handicapées. C'est en 2001 qu'il entra au Parlement européen comme Assistant parlementaire. Ce qu'il est toujours à l'heure actuelle.

Prix : 23,50 euros

Edition LOGOS du Grand Orient de Belgique

Lundis 7, 14 et 28 janvier : Cours d'italien



Le cours d'italien à l'intention d'un public adolescent et adulte continue à être dispensé dans notre maison.

Il s'agit d'un partenariat entre la Maison de la Laïcité et l'association « Vincenzo Bellini » de Morlanwelz.

Ces cours sont ouverts à toute personne souhaitant se familiariser à la pratique de cette langue afin de mieux appréhender la culture et les traditions italiennes.

Ces séances sont animées par Madame Sophie MATHIEU, Professeur à l'athénée provincial de Morlanwelz. Elles se déroulent de 17h00 à 18h30 ou de 18h30 à 20h00 selon le groupe.

Date des prochains cours : 4 et 25 février.

PROCHAINEMENT



Vendredi 1^{er} février à 19h30
« Le Grand Jacques »

Conférence « textes et chansons » sur Jacques Brel
par José PEREZ, journaliste-poète et Cécile RIGOT,
auteur compositeur interprète.

Violences contre les femmes

La violence contre les femmes représente le plus grand scandale de notre époque en matière de droits humains.

Résultat du sondage réalisé par Amnesty International

- ▶ Un ménage belge sur trois connaît dans son entourage des cas graves de violences conjugales, selon une étude menée par Amnesty International en Belgique.
- ▶ Plus de 60 millions de femmes ont aujourd'hui « disparu » dans le monde en raison de la sélection prénatale selon le sexe et de l'infanticide des bébés de sexe féminin
- ▶ Chaque année, des millions de femmes sont violées par leur compagnon, un proche, un ami ou un inconnu, par leur employeur ou un collègue, ou encore par des soldats ou des membres de groupes armés.
- ▶ La violence au sein de la famille est un phénomène endémique dans le monde entier ; la très grande majorité des victimes en sont des femmes et des filles. Aux États-Unis, par exemple, les femmes représentent près de 85 p. cent des victimes des violences domestiques.
- ▶ Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), environ 70 p. cent des femmes victimes d'homicide ont été tuées par leur compagnon.
- ▶ Dans presque tous les cas, ce sont des armes légères et de petit calibre qui sont utilisées. Les femmes et les enfants représentent près de 80 p. cent des victimes de ces actes, d'après le Secrétaire général des Nations Unies.
- ▶ Le Conseil de l'Europe a mis en place des pages web spécialisées sur ce thème.

Dimanche 27 janvier 2013 à 12h30
Dîner de la Chandeleur au profit de
la Fête de la Jeunesse Laïque



Participation : 20 € (- de 12 ans : 10 €)
Et toujours nos vins et boissons à prix modérés.

Réservation au 064/442326 (Paola)
Confirmation par virement
au compte BE76 0682 1971 1895
ou paiement auprès de Paola
Date limite : Mardi 22 janvier

La Maison de la Laïcité : toujours des activités à mini prix.
Pourquoi s'en priver !